



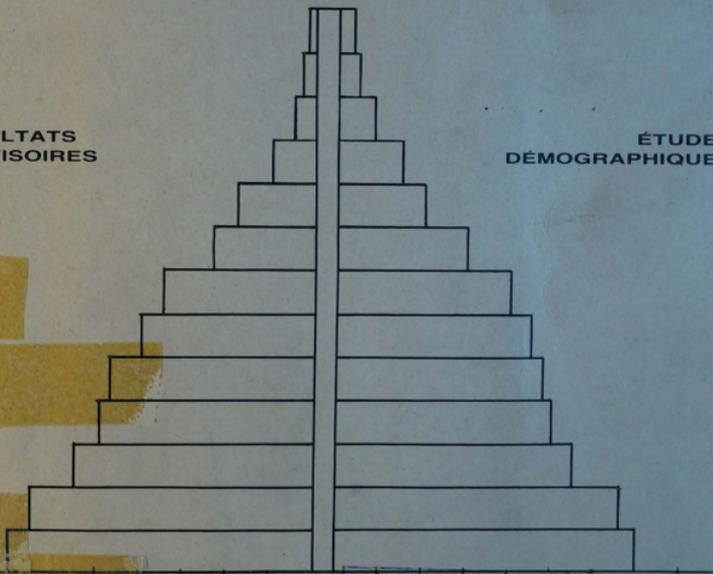
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT

RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (Janvier 1983)

RÉSULTATS
PROVISOIRES

ÉTUDE
DÉMOGRAPHIQUE



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
27, rue de la République
75075 PARIS 13^e

DJ 1983

CONFÉRENCE DES DONATEURS
(Novembre 1983)

S2 DJ 1983

S O M M A I R E

	PAGE
AVERTISSEMENT	2
STRUCTURE DE LA POPULATION	12
POPULATION URBAINE ET RURALE	14
DISTRICT DE DJIBOUTI	17
DISTRICT D'ALI SABIEH	25
DISTRICT DE DIKHIL	30
DISTRICT DE TAJOURAH	36
DISTRICT D'OBOCK	41
ANNEXE	48

VERTISSEMENT

Il est actuellement impossible de donner des précisions sur la population de Djibouti avant la fin du traitement des données du dernier recensement général qui est encore au stade de la codification. C'est pourquoi, devant l'urgence des besoins, un dépouillement manuel a été organisé au BCR, afin de mettre à la disposition des utilisateurs, des indications provisoires sur la taille, la structure et la localisation de la population.

Malgré tout le sérieux apporté à l'organisation du dépouillement manuel, l'examen des résultats provisoires obtenus révèle, comme il fallait s'y attendre, quelques imprécisions sur l'effectif de certains types de populations. Par ailleurs, l'analyse révèle des omissions dans certaines catégories de personnes. Comme " le verra plus loin, ces omissions ne sont pas particulières au recensement de Djibouti, mais un phénomène courant déjà observé lors des recensements organisés ailleurs, notamment en Afrique.

Si les résultats définitifs confirment les imprécisions sur l'effectif de certains types de population et les omissions révélées par l'analyse des données provisoires de structure, il faudra faire des ajustements pour déterminer l'effectif réel de la population, sa structure et les paramètres de sa dynamique. En attendant, les résultats provisoires qui font l'objet de ce rapport, permettent, en comparaison avec les estimations déjà faites à partir de différentes sources d'information, de déterminer un chiffre autour duquel se situe probablement l'effectif de la population de Djibouti et de donner des indications à peu près correctes sur sa localisation et sa structure.

NB. Ce rapport porte sur la population de fait, c'est-à-dire la population recensée dans chaque localité au moment du dénombrement. Lorsque la source d'un tableau n'est pas indiquée, c'est qu'elle provient du dépouillement manuel. A noter enfin que tous les résultats bruts du dépouillement manuel sont donnés en annexe.

1. LA POPULATION TOTALE DE DJIBOUTI

La population de Djibouti demeurera mal connue jusqu'aux résultats définitifs du dernier recensement que fournira le traitement informatique des données recueillies. Les informations issues du dépouillement manuel et présentées ci-dessous permettent cependant de situer en comparaison avec les estimations antérieures, l'effectif de la population du pays.

1.1 La qualité des résultats du dépouillement manuel

Leur contrôle a permis de déceler des imprécisions sur les effectifs de certains types de population. Par ailleurs, leur analyse révèle un sous-enregistrement de certaines catégories de personnel.

1.1.1 Les imprécisions de certains résultats

1.1.1.1 L'effectif des personnes vivant en ménage collectif (casernes et camps militaires, internats, etc.) est manifestement sous-estimé. Cet effectif dont on connaît avec une certaine précision certaines des composantes, devra éventuellement être redressé après la production des résultats définitifs.

1.1.1.2 L'effectif de la population flottante est nettement inférieur aux indications préliminaires fournies à la fin du dénombrement. Des recoupements devront donc être faits à la fin du traitement informatique ainsi qu'une réévaluation éventuelle de ces données.

1.1.1.3 Enfin, aucune indication n'est donnée sur l'effectif de certaines populations comptées à part. En particulier il a été rapporté que les agents recenseurs n'ont pas pu accéder à certains endroits, notamment au port de Djibouti où des bateaux sont ancrés en quasi-permanence.

1.1.2 Le sous-enregistrement manifeste de certaines catégories des personnes

Il convient de souligner d'abord qu'il s'agit d'un phénomène courant déjà observé dans plusieurs pays et à Djibouti même. C'est ainsi qu'on a observé 1/:

- une sous-estimation des femmes aux recensements libyens de 1931 et 1936;
- une "dissimulation" des femmes lors du recensement du Niger de 1977;
- une omission d'enfants lors des recensements de la Namibie et du Nigeria de 1952 et 1953;
- au recensement algérien de 1966, une "sous-énumération des enfants de moins d'un an, plus intense pour les filles que pour les garçons, ...".

En Egypte, les omissions d'enfants de moins de 10 ans ont été estimées à 3,3 p. 100 en 1917, 2,4 p. 100 en 1927, 3,2 p. 100 en 1966.

1/ Informations rapportées dans "Evaluation des effectifs de la population des pays africains, conclusion, pp. 36 et 37, en cours de publication par F. Gendreau et L. Goarnisson, Orstom Paris, juin 1983.

Au cours du recensement pilote (avril-mai 1982) l'omission d'enfants nés au cours des 12 mois précédents le dénombrement a été tellement importante qu'elle a conduit à l'estimation d'un taux brut de natalité égal à 22,7 p. 1000, ce qui était ridicule pour une population qui ignore totalement le planning familial. La sous-énumération que révèlent les résultats provisoires du dernier recensement n'est donc pas un phénomène nouveau. Il est lié à certaines cultures que l'on rencontre à Djibouti comme ailleurs.

1.1.2.1. Les omissions manifestes lors du dénombrement de la population de Djibouti

Elles ont touché les enfants de moins de 15 ans et certaines catégories de femmes.

1.1.2.1.1. L'omission d'enfants de moins de 15 ans

La pyramide de la population totale (graphique 1 a) présente aussi bien en ville qu'en milieu rural, une base beaucoup trop rétrécie pour une population dont tout indique que la fécondité est forte. Ce rétrécissement ne peut traduire qu'une sous-énumération d'enfant on bas âge; le "creux" de la classe 0-4 ans indique que les omissions ont été importantes pour les enfants âgés de moins de 5 ans dont l'effectif est généralement le plus nombreux on Afrique. En effet, le tableau no. 1 ci-après montre qu'aux groupes d'âges 0-4 ans, 5-9 ans et 10-14 ans, les garçons ne représenteraient respectivement que 6,6, 7,2, 6,7, p. 100 et les filles 6,1, 6,7, et 6,0 p. 100, alors que dans beaucoup de pays africains même le group 10-14 ans compte pour chaque sexe plus de 10 p. 100 de la population totale.

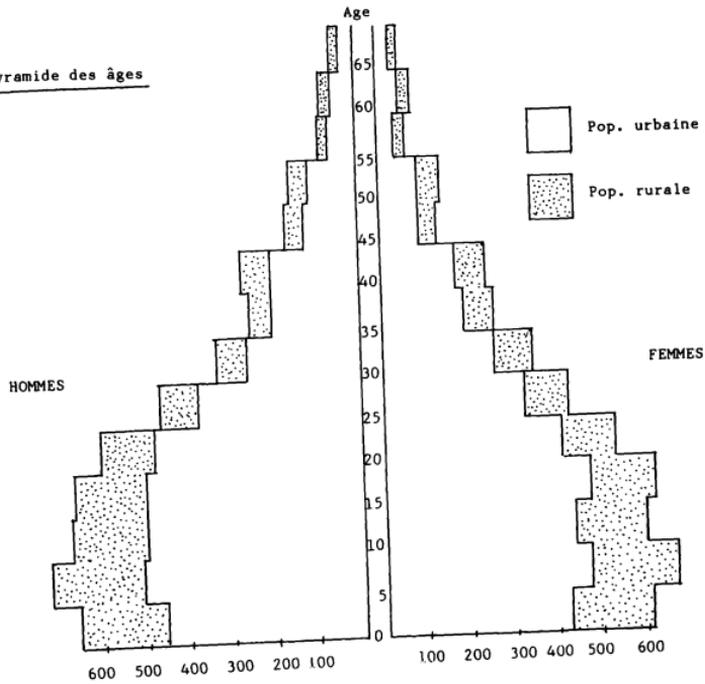
L'examen du tableau no. 2 révèle également que sauf à l'Ile Maurice où une baisse de la fécondité consécutive à d'intenses programme de planning familial est observée depuis quelques années, l'effectif du groupe 0-4 ans est partout le plus important de chaque sexe, contrairement à Djibouti.

1/ Informations rapportées dans "Evaluation des effectifs de la population des pays africains : Conclusion, pp. 36 et 37, en cours de publication par F. Gendreau et I. Goarnisson, Orstom Paris, juin 1983.

Graphique 1

ENSEMBLE DU PAYS

a) Pyramide des âges



b) Rapport de masculinité

— Pop. urbaine
- - - Pop. totale y compris la pop. des ménages coll.
- · - · Pop. rurale
- - - Pop. totale sans la pop. des ménages collectifs

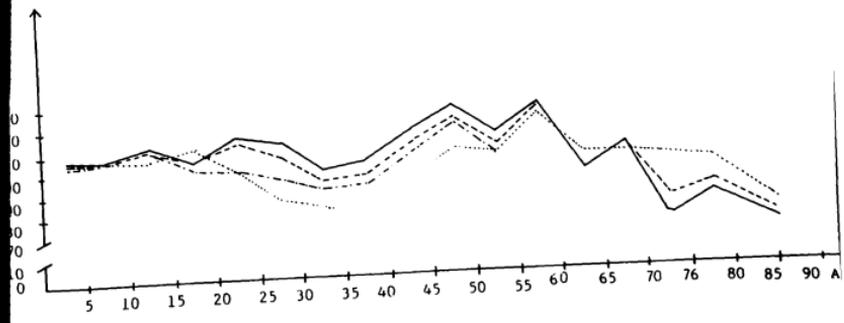


Tableau no. 1 : Répartition par sexe et âge de la population de Djibouti

Age	Sexe masculin en	Sexe féminin en
	pourcentage	pourcentage
0-4	6,6	6,1
5-9	7,2	6,7
10-14	6,9	6,0
15-19	6,6	6,2
20-24	6,0	5,3
25-29	4,6	4,5
30-34	3,3	3,4
35-39	2,5	2,5
40-44	2,6	2,4
45-49	1,6	1,3
50-54	1,5	1,4
55-59	0,8	0,6
60-64	0,8	0,8
65-69	0,3	0,3
70-74	0,3	0,3
75-79	0,1	0,1
80 et plus	0,2	0,2
Ensemble	51,9	48,1

Tableau no. 2: Proportions par rapport à l'effectif total de la population des groupes 0-4 ans, 5-9 ans et 10-14 ans dans quelques pays africains ayant d'assez bonnes données

Pays	0-4 ans		5-9 ans		10-14 ans	
	M	F	M	F	M	F
	Algérie 1977	18,8	18,4	15,9	15,4	13,5
Cameroun 1976	17,5	16,6	15,6	14,6	12,1	10,4
Maroc	16,5	16,3	16,4	16,0	14,5	13,0
Tunisie 1975	16,1	15,8	14,8	14,5	13,3	13,0
Ghana 1970	18,3	18,3	17,7	16,7	12,1	11,3
Sénégal 1976	18,2	17,5	15,2	14,0	12,1	11,5
Congo	19,3	19,2	16,8	16,4	13,0	12,2
Maurice	12,4	12,2	14,5	14,2	13,6	13,4

Source : Chiffres tirés de : "Données démographiques et socio-économiques pour les Etats membres de la CEA", Division de la population.

Les indications ci-dessus semblent bien confirmer que les enfants de moins de 15 ans ont été sous-énumérés au cours du dénombrement de la population de Djibouti.

1.1.2.1.2. L'omission des femmes

Il n'aît généralement plus de garçons que de filles dans toutes les populations. Mais en principe, on tend rapidement vers un équilibre à cause de la mortalité des petits garçons. Or ici, le rapport de masculinité reste supérieur à 100 jusque vers 30 ans dans l'ensemble de la population (tableau no. 3 colonne 2), avec une pointe de 113 entre 20 et 25 ans que l'on pourrait attribuer à l'importance de l'effectif des ménages collectifs constitué d'importants contingents militaires. Mais en excluant cet effectif du calcul, le rapport de masculinité reste supérieur à 100 jusque vers 25 ans (tableau no. 3, colonne 1b). Il y a là un indice qui indique que des femmes, surtout des jeunes ont été omises au cours du dénombrement.

Tableau no. 3 : Rapport de masculinité par âge (en pourcentage)

Groupe d'âges	Ensemble y compris la pop. des ménages collectifs	Ensemble sans la pop. des ménages collectifs	Zone Urbaine	Zone Rurale
1	2	3	4	5
0-4	107	107	108	105
5-9	108	108	108	107
10-14	111	111	113	106
15-19	107	103	106	111
20-24	113	101	117	101
25-29	107	97	114	87
30-34	95	91	100	82
35-39	97	93	104	78
40-44	111	107	117	95
45-49	122	120	128	108
50-54	109	108	115	96
55-59	127	127	128	123
60-64	99	99	96	105
65-69	107	107	108	107
70-74	83	82	73	102
75-79	90	90	85	100
80 et plus	73	72	70	79
Ensemble	107	104	110	101

Cette disparité entre les sexes a aussi déjà été observée en 1979, avec un rapport de masculinité de 132 entre 0 et 14 ans, lors d'une enquête par la SEDES 3/. On a également relevé, lors de l'enquête démographique de Tadjourah (avril 1980) que les filles ne représentaient respectivement que 7,73 p. 100 et 7,30 p. 100 aux groupes d'âges 0-4 ans et 5,9 ans, contre 8,22 p. 100 et 8,36 p. 100 pour les garçons des mêmes groupes d'âges.

Ce phénomène de sous-déclaration de femmes et surtout de jeunes filles s'est donc reproduit au dernier recensement général.

1.1.2.1.3. Le problème du dénombrement des nomades

Le recensement pilote avait confirmé que la méthode consistant à regrouper les nomades à des points de rassemblement ne pouvait être efficace que s'il y avait suffisamment de points matériels intéressés. Malheureusement les vivres que l'on aurait distribués aux points de rassemblement ne sont pas arrivés à temps. Compte tenu par ailleurs des difficultés de terrain, on a bien souvent été obligé de les rassembler. On peut donc présumer que, malgré les efforts déployés par les autorités administratives pour sensibiliser les chefs traditionnels, au moins les jeunes filles qui sont généralement chargées de la garde du bétail, ne se sont pas déplacées pour le recensement. D'ailleurs en zone rurale, le rapport de masculinité se situe au dessus de 100 jusqu'à 25 ans, ce qui signifierait que là aussi, les filles et les jeune femme ont été sous-énumérées (tableau no. 3, colonne 5).

1.2 Quel serait donc l'effectif de la population de Djibouti?

Compte tenu des imprécisions et des omissions relevées ci-dessus et des ajustements qu'elles imposent, on ne peut pas tenter de déterminer de façon assez précise cet effectif avant la sortie des résultats définitifs. En attendant on ne peut qu'essayer d'en donner un ordre de grandeur, sur la base des chiffres du dépouillement manuel et de certaines estimations antérieures jugées assez sérieuses.

3/ Enquête sociologique réalisée par la Société d'études et de développement économique et social (SEDES) dans le cadre du schéma d'aménagement de la ville de Djibouti en novembre-décembre 1979.

1.2.1. Les estimations antérieures

On dispose d'une première série d'évaluations sommaires, rendant compte de l'évolution de l'effectif de la population de l'ancien TFAI entre 1885 et 1972 4/ . D'autres estimations ont été faites entre 1972 et 1980. Parmi les plus sérieuses, on retiendra notamment :

- i) celle de la Société d'études pour le développement économique et social (SEDES) pour décembre 1976;
- ii) celle du programme d'éradication de la variole (1979);
- iii) celle du plan de santé (1980);
- iv) et celle de la CEA.

1.2.1.1 Sur la base des travaux de la Commission d'identification (1971-1972) la SEDES a estimé pour décembre 1976, l'effectif de la population de Djibouti à 250 000 dont 160 000 à Djibouti et 90 000 à l'intérieur du pays 5/. Cette estimation était basée sur l'exploitation au 1/10è du fichier d'identification. Les auteurs de cette exploitation estimaient que, attirés par la possibilité de se faire délivrer une carte d'identité qui accordait, de facto, la nationalité française à son porteur, la quasi-totalité des adultes s'étaient fait inscrire dans le fichier d'identification.

1.2.1.2 En 1979; le Programme d'éradication de la variole a retenu une estimation de 259 970 habitants dont 6/ :

- 177 970 sédentaires
- 60 000 nomades
- 20 000 réfugiés

Ces chiffres ont été obtenus à partir d'évaluations régionales faites au cours des tournées dans les différents districts du pays.

4/ Se reporter notamment à "La population du TFAI", par Pierre Augustin dans le POUNT, bulletin de la Société d'études d'Afrique orientale, nos 13 et 14, annexe 2.

5/ Cf. au document "Diagnostic économique et perspectives de développement à moyen et à plus long terme", établi par la SEDES en 1977 pour le compte de la Présidence de la République et du FED, p. 280.

6/ Chiffres cités dans le plan de santé, rapport no. 10, annexe 4, établi par F. Leighton Crawford, en 1980, pour le Gouvernement.

1.2.1.3 En 1980, des consultants chargés du volet démographique du plan de santé ont incorporé dans leur rapport 7/ une estimation de l'effectif de la population égale à 299 750 habitants dont:

- . 246 800 sédentaires et
- . 52 950 nomades

Cette estimation comprend le chiffre de 199 000 habitants établi par la SEDES au moyen d'une méthode qui, a priori, ne semble pouvoir donner qu'une estimation grossière, mais dont rien ne permet de mettre le résultat en doute 8/. L'essentiel des effectifs des centres de l'intérieur a été déterminé au moyen d'enquêtes démographiques organisées par les consultants eux-mêmes.

1.2.1.4 La CEA a proposé dans "les données démographiques et socio-économiques des Etats membres de la CEA", une estimation de 197 000 habitants pour 1980, qui se situe nettement en-dessous des autres.

1.2.2. Les données issues du dépouillement manuel

Au cours de ce dépouillement, on a décompté au total 273 974 personnes recensées (142 109 hommes et 131 865 femmes) dont:

- . 205 964 citadins (108 000 hommes et 97 964 femmes)
- . 68 010 ruraux (34 109 hommes et 33 901 femmes)

Compte tenu des omissions mises en évidence plus haut, il est clair que ces chiffres sont probablement inférieurs aux chiffres réels, mais quels seraient ces chiffres réels?

1.2.3 L'effectif probable de la population de Djibouti

1.2.3.1. Dans une monographie consacrée à la population de Djibouti, Agnès Guillaume signale "La cohérence entre l'estimation de la population proposée par la SEDES pour 1976 et les chiffres des listes électorales : 250 000 personnes d'un côté, 110 000 adultes de 18 ans et plus, des deux sexes, de l'autre 9/. En dépit des réserves que l'on peut formuler sur les listes électorales considérées comme source de données statistiques, l'observation d'Agnès Guillaume fait accorder un supplément de crédit à l'estimation de la SEDES pour décembre 1976.

1.2.3.2. Par ailleurs, des indications partielles permettent de situer le taux moyen d'accroissement naturel entre 2,5 et 3 p. 100 par an 10/. Dès lors, en considérant l'effectif de 250 000 habitants comme assez correct pour décembre 1976 et en le projetant à décembre 1982, c'est-à-dire à la veille du dénombrement de janvier 1982, on obtient, en utilisant les limites estimées du taux d'accroissement naturel (2,5 p. 10 et 3 p. 100) on obtient une estimation située entre 282 852 et 298 513 habitants.

7/ Plan de santé, rapport N° 10, *op. cit.*, tableau N° 1 p. 20

8/ Au cours de l'enquête, la SEDES avait estimé le nombre d'unités d'habitation par quartier en divisant la surface occupée par la surface moyenne de l'unité d'habitation. Le résultat était ensuite multiplié par le nombre moyen de personnes par unité d'habitation.

9/ Cf. "Evaluation des effectifs de la population des Etats africains" IDP-INEO-INSEE-MICOOP-ORSTOM, janvier 1982, Tome 1 p. 45.

10/ Cf. notamment à "Problèmes urbains à Djibouti", Tome 1, analyse de situation, par le Centre d'études géologiques et de développement et l'Université de Bordeaux, 1976, p. 76 et à Evaluation des effectifs de la population des Etats africains, *op. cit.*, Tome 1 p. 45.

Dans les cas où le taux moyen d'accroissement naturel de la population de Djibouti serait en réalité inférieur à 2,5 p. 100 par an, l'apport migratoire (qui est négligé ici alors qu'en réalité il est très important à Djibouti depuis l'indépendance, certaine source l'estime à 5,5 p. 100 par an) fait probablement en sorte que même 3 p. 100 est un minorant du taux réel d'accroissement annuel de la population du pays.

Dans ces conditions, compte tenu des omissions signalées ci-dessus, on peut admettre que le résultat provisoire issu du dépouillement manuel (273 974 personnes recensées) converge, avec les projections de l'estimation 1976 (282 852 et 298 513) vers l'effectif réel de la population de Djibouti qui se situerait autour de 300 000 habitants.

A la sortie des résultats définitifs, des ajustements appropriés permettront d'être plus précis, en tenant compte des omissions qui semblent avoir été importantes.

1.3 Population totale par type de population

D'après les résultats provisoires, la population totale comprendrait: (tableau N° 4)

- 83 p. 100 de personnes vivant en ménage ordinaire
- 3 p. 100 vivant en ménage collectif
- 9 p. 100 de réfugiés
- 4 p. 100 de sinistrés
- 1 p. 100 de sans abri (population flottante)

Tableau N° 4 : Population de Djibouti par type de population, par sexe et selon la zone de résidence (en %)

Type de population	Ensemble			Zone urbaine			zone rurale		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F
Pop. totale	100	52	48	75	39	36	25	12,5	12,5
Pop. mén. ord.	83	42	41	59	30	29	24	12	12
Pop. mén. col.	3	2	1	3	2	1	-	-	-
Pop. flottante	1	1	-	1	1	-	-	-	-
Réfugiés	9	4	5	9	4	5	-	-	-
Sinistrés	4	2	2	3	2	1	0,5	0,5	0,5

1.4 Population recensée selon le district et la zone de résidence

1.4.1 La majorité des personnes ont été dénombrées dans le district de Djibouti (57 p. 100); 16 p. 100 ont été recensées dans le district d'Ali-Sabieh, 14 p. 100 dans le district de Dikhil, 9 p. 100 dans le district de Tadjourah et 4 p. 100 dans le district d'Obock.

1.4.2 L'importance numérique de la population dans les districts d'Ali Sabieh et de Dikhil, notamment dans les villes, est liée à la concentration des réfugiés autour d'Ali-Sabieh ville et de Dikhil ville.

Tableau N° 5 : Population recensée par district, par zone de résidence et par sexe

Zone de résidence		D I S T R I C T					
		Tous les districts	Djibouti	Ali Sabieh	Dikhil	Tajourah	Obock
Ensemble	T	100,0	57,0	16,0	14,0	9,0	4,0
	M	52,0	30,0	8,0	7,0	5,0	2,0
	F	48,0	27,0	8,0	7,0	4,0	2,0
Zone urbaine	T	75,0	55,0	8,0	8,0	3,0	1,0
	M	39,0	29,0	4,0	4,0	2,0	0,5
	F	36,0	26,0	4,0	4,0	1,0	0,5
Zone rurale	T	25,0	2,0	8,0	6,0	6,0	3,0
	M	13,0	1,0	4,0	3,0	3,0	1,5
	F	12,0	1,0	4,0	3,0	3,0	1,5

1.5 Structure de la population

1.5.1. Structure par grands groupes d'âges

Le tableau N° 6 donne la répartition de 10.000 personnes recensées par âge, par sexe et selon la zone de résidence, ainsi que les proportions cumulées pour les deux sexes. L'examen de ce tableau révèle :

- I) qu'en dépit des omissions signalées plus haut, 39,35 p. 100 de l'ensemble des personnes recensées (col. 5) dont 28,12 p. 100 en ville (col. 9) et 7,96 p. 100 en zone rurale (col. 13) ont moins de 15 ans; 52,14 p. 100 dont 37,87 p. 100 en ville et 14,27 p. 100 en zone rurale auraient moins de 20 ans. C'est donc une population jeune;
- II) que 96,52 p. 100 (col. 5) dont 72,04 p. 100 en ville (col. 9) et 24,48 p. 100 en zone rurale (col. 13) auraient moins de 60 ans;
- III) qu'il y aurait 57,17 p. 100 de personnes des deux sexes âgées de 15 à 59 ans, dont 43,92 p. 100 en ville et 13,25 p. 100 en zone rurale ;
- IV) qu'il n'y aurait que 3,48 p. 100 de personnes âgées de plus de 60 ans.

1.5.2. Pyramide des âges

La représentation graphique des données de structures du tableau N° 6 (graphique la) fait apparaître les caractéristiques suivantes :

- I) la base n'est pas assez large pour une population dont la fécondité est forte; de jeune enfants ont dû être omis;
- II) la "bosse" entre 5-10 ans pour les deux sexes, en ville et en campagne, traduit la supériorité numérique de ce groupe d'âges dû à l'omission des enfants de la classe inférieure;
- III) le "creux" féminin à 10-14 ans est généralement attribué au "vieillessement" de jeunes mères dont l'âge doit être estimé au cours du dénombrement; elles sont alors surclassées;

Tableau N° 6. Répartition de 10 000 personnes recensées par âge, par sexe et par zone de résidence :

proportions cumulées pour les deux sexes

Groupe d'âges (1)	Ensemble des zones				Zone urbaine			% cu- mulés 2 sexes (9)	Zone rurale			
	Les 2 S (2)	SM (3)	SF (4)	% cu- mulés 2 sexes (5)	Les 2 S (6)	SM (7)	SF (8)		les 2 S (10)	SM (11)	SF (12)	2 sexes
Total	10 000	5 181	4 819	-	7 441	3 897	3 544	-	2 559	1 284	1 275	-
0-4	1 268	657	611	1 268	888	462	462	888	380	195	185	380
5-9	1 393	723	670	2 661	987	513	474	1 875	406	210	196	786
10-14	1 274	670	604	3 935	937	497	440	2 812	337	173	164	1 123
15-19	1 279	661	618	5 214	975	501	474	3 787	304	160	144	1 427
20-24	1 125	597	528	6 339	889	479	410	4 676	236	118	118	1 663
25-29	883	458	425	7 222	702	374	328	5 378	181	84	97	1 844
30-34	670	328	342	7 898	523	262	261	5 901	147	66	81	1 991
35-39	509	251	258	8 401	394	201	193	6 295	115	50	65	2 106
40-44	512	269	243	8 913	379	204	175	6 674	133	65	68	2 239
45-49	200	165	135	9 213	219	123	96	6 893	81	42	39	2 320
50-54	294	153	141	9 507	208	111	97	7 101	86	42	44	2 406
55-59	145	81	64	9 652	103	58	45	7 204	42	23	19	2 448
60-64	157	78	79	9 809	106	52	54	7 310	51	26	25	2 499
65-69	64	33	31	9 873	43	22	21	7 353	21	11	10	2 520
70-74	66	30	36	9 939	42	18	24	7 395	24	12	12	2 544
75-79	21	10	11	9 960	15	7	8	7 410	6	3	3	2 550
80 et +	40	17	23	10 000	31	13	18	7 441	9	4	5	2 559

- IV) un déficit féminin jusqu'à 30 ans
- V) entre 50-60 ans, un déficit féminin ;
- VI) après 60 ans, un déficit masculin;
- VII) d'une manière générale la pyramide s'effile rapidement à partir de 40-45 ans, ce qui signifie une mortalité précoce pour les deux sexes, comme c'est généralement le cas en Afrique.

.5.3. Rapport de masculinité

Le rapport général de masculinité est supérieur à 100 dans toutes les zones (tableau N° 3). Le graphique N° 1b illustre la variation de ce rapport par âge.

- i) Entre 0 et 15 ans, la supériorité numérique des garçons est due probablement à l'omission des filles;
- ii) De 15 - 20 ans à 45 ans, le rapport de masculinité est supérieur à 100 en ville et inférieur à 100 en zone rurale: les jeunes actifs émigrent probablement vers la ville alors que les femmes restent en campagne pour s'occuper du troupeau;
- iii) Entre 45 et 60 ans, le rapport de masculinité croît, avec des pointes notamment entre 55 et 60 ans; il est possible que les polygames aient été comptés plus d'une fois lorsqu'ils avaient plusieurs ménages. un tel double compte serait un phénomène essentiellement urbain car en campagne, chaque épouse a son "TOUKOUL" dans le campement alors qu'en ville, les coépouses qui ne peuvent jamais cohabiter, résident dans des quartiers distincts;
- iv) Après 60 ans, le rapport de masculinité baisse dans toutes les zones : c'est un signe de la surmortalité des hommes.

1.6 Population urbaine, population rurale

1.6.1. Le tableau no. 6 indique que près de 75 p. 100 de la population ont été recensés en ville. Depuis les travaux cartographiques, on a considéré comme ville tout chef-lieu de poste administratif, mais en réalité, seuls les chefs-lieu de district présentent réellement un caractère urbain. Les 25 p. 100 de ruraux sont constitués essentiellement de nomades.

1.6.2. Le tableau no. 7 donne répartition de 10 000 personnes recensés dans chaque zone de résidence considérée à part.

En cumulant les proportions par âge pour les deux sexes (col. 5 et 9), on fait les constatations suivantes :

- i) En ville, 37,79 p. 100 d'individus des deux sexes auraient moins de 15 ans et 50,89 p. 100 moins de 20 ans (col. 5) contre respectivement 43,79 p. 100 et 55,67 p. 100 en zone rurale (col.9). ceci signifierait que, en dehors du fait que la population de Djibouti est essentiellement urbaine (75 p. 100) l'exode rural n'entraîne pas, comme dans la majorité des pays africains, un vieillissement de la population rurale. C'est que le flux d'immigrants notamment vers la capitale, viennent plus des pays voisins que de l'intérieur du pays. De plus, la scolarisation qui

Tableau no. 7. Population urbaine, population rurale : Répartition de 10'000 habitants de chaque zone par sexe et par âge : proportions cumulées pour les deux sexes

Groupe d'âges (1)	Zone urbaine			Proportions cumulées pour les 2 sexes (5)	Zone rurale			Proportions cumulées pour les 2 sexes (9)
	Les 2 S (2)	SM (3)	SF (4)		Les 2 S (6)	SM (7)	SF (8)	
0-4	1 193	620	573	1 193	1 481	760	721	1 481
5-9	1 326	689	637	2 519	1 584	820	764	3 065
10-14	1 260	669	591	3 779	1 314	675	639	4 379
15-19	1 310	673	637	5 089	1 188	624	564	5 567
20-24	1 195	644	551	6 284	923	463	460	6 490
25-29	944	503	441	7 228	705	328	377	7 195
30-34	704	352	352	7 932	576	258	318	7 771
35-39	529	269	260	8 461	449	196	253	8 220
40-44	509	274	235	8 970	517	252	265	8 737
45-49	292	165	127	9 262	318	165	153	9 055
50-54	280	150	130	9 542	336	164	172	9 391
55-59	139	78	61	9 681	165	91	74	9 556
60-64	143	70	73	9 824	199	102	97	9 755
65-69	58	30	28	9 882	84	43	41	9 839
70-74	56	24	32	9 938	95	48	47	9 934
75-79	21	10	11	9 959	28	14	14	9 962
80 et +	41	17	24	10 000	38	17	21	10 000
Total	10 000	5237	4 763	-	10 000	5 020	4 980	-

se développe assez rapidement depuis l'indépendance, n'intéresse pas encore tout à fait le jeune nomade qui est actif très tôt.

- ii) 59,02 p. 100 de personnes ont entre 15 et 59 ans en ville contre 51,77 p. 100 en zone rurale. Ceci ne veut absolument pas dire que la population active est plus importante en ville qu'en zone rurale car déjà à 3 ou 4 ans, on confie au jeune nomade la garde d'un agneau; à 5 ou 6 ans, il court déjà derrière le troupeau qu'il apprend à protéger contre le serpent ou l'oiseau de proie; entre 13 et 15 ans, il est déjà un homme et possède son premier poignard;
- iii) en ville 96,81 p. 100 de personnes auraient moins de 60 ans, contre 95,56 p. 100 seulement en zone rurale, c'est à dire que 4,44 p. 100 d'individus ont plus de 60 ans en campagne contre 3, 18 p. 100 en ville. On peut penser que ce fait est dû au retour des retraités dans leur campement. Ce n'est pas évident pour qui a visité les campements nomades où le lait et la viande abondent (lorsque les calamités comme la sécheresse ne sévissent pas) alors que se nourrir est plutôt difficile dans les centres urbains. Il se peut donc fort bien que l'espérance de vie soit effectivement plus longue en campagne qu'en ville.

1.6.3 En considérant dans chaque zone de résidence 1000 personnes de chaque sexe et en cumulant leurs proportions par groupe d'âges (tableau no. 8) on constate que :

- i) en ville, 50,9 p. 100 de la population masculine a moins de 20 ans contre 51,5 p. 100 chez les femmes. La population féminine serait donc plus jeune que la population masculine, surtout si l'on tient compte des omissions plus importantes parmi les jeunes filles; c'est normal du fait de l'immigration dans les villes des jeunes gens d'âges actifs; entre 15 et 59 ans, il y aurait 59,3 p. 100 d'hommes et 58,4 p. 100 de femmes;
- ii) En zone rurale, 57,3 p. 100 de la population masculine aurait moins de 20 ans (col. 7) contre 54 p. 100 seulement chez les femmes. Apparemment la population masculine serait plus jeune en zone rurale, mais c'est peut-être une simple apparence due à une omission plus importante de jeunes filles lors du dénombrement en zone rurale; 50,6 p. 100 d'hommes auraient entre 15 et 59 ans, contre 52,9 p. 100 chez les femmes. La proportion d'individus âgés de plus de 60 ans serait à peu près la même chez les hommes et chez les femmes en zone rurale (respectivement 4,5 et 4,4 p. 100) alors qu'en ville,

se développe assez rapidement depuis l'indépendance, n'intéresse pas encore tout à fait le jeune nomade qui est actif très tôt.

- ii) 59,02 p. 100 de personnes ont entre 15 et 59 ans en ville contre 51,77 p. 100 en zone rurale. Ceci ne veut absolument pas dire que la population active est plus importante en ville qu'en zone rurale car déjà à 3 ou 4 ans, on confie au jeune nomade la garde d'un agneau; à 5 ou 6 ans, il court déjà derrière le troupeau qu'il apprend à protéger contre le serpent ou l'oiseau de proie; entre 13 et 15 ans, il est déjà un homme et possède son premier poignard;
- iii) en ville 96,81 p. 100 de personnes auraient moins de 60 ans, contre 95,56 p. 100 seulement en zone rurale, c'est à dire que 4,44 p. 100 d'individus ont plus de 60 ans en campagne contre 3, 18 p. 100 en ville. On peut penser que ce fait est dû au retour des retraités dans leur campement. Ce n'est pas évident pour qui a visité les campements nomades où le lait et la viande abondent (lorsque les calamités comme la sécheresse ne sévissent pas) alors que se nourrir est plutôt difficile dans les centres urbains. Il se peut donc fort bien que l'espérance de vie soit effectivement plus longue en campagne qu'en ville.

1.6.3 En considérant dans chaque zone de résidence 1000 personnes de chaque sexe et en cumulant leurs proportions par groupe d'âges (tableau no. 8) on constate que :

- i) en ville, 50,9 p. 100 de la population masculine a moins de 20 ans contre 51,5 p. 100 chez les femmes. La population féminine serait donc plus jeune que la population masculine, surtout si l'on tient compte des omissions plus importantes parmi les jeunes filles; c'est normal du fait de l'immigration dans les villes des jeunes gens d'âges actifs; entre 15 et 59 ans, il y aurait 59,3 p. 100 d'hommes et 58,4 p. 100 de femmes;
- ii) En zone rurale, 57,3 p. 100 de la population masculine aurait moins de 20 ans (col. 7) contre 54 p. 100 seulement chez les femmes. Apparemment la population masculine serait plus jeune en zone rurale, mais c'est peut-être une simple apparence due à une omission plus importante de jeunes filles lors du dénombrement en zone rurale; 50,6 p. 100 d'hommes auraient entre 15 et 59 ans, contre 52,9 p. 100 chez les femmes. La proportion d'individus âgés de plus de 60 ans serait à peu près la même chez les hommes et chez les femmes en zone rurale (respectivement 4,5 et 4,4 p. 100) alors qu'en ville,

Tableau no. 8 : Répartition de 1000 personnes de chaque sexe par âge dans chaque zone de résidence

Groupe d'âges	Zone Urbaine				Zone rurale			
	S.M.		S.F.		S.M.		S.F.	
	o/oo	o/oo cumulés	o/oo	o/oo cumulés	o/oo	o/oo cumulés	o/oo	o/oo cumulés
1	2	3	4	5	6	7	8	9
0-4	118	118	121	121	151	151	145	145
5-9	133	251	135	256	163	314	154	299
10-14	129	380	125	381	135	449	128	427
15-19	129	509	134	515	124	573	113	540
20-24	124	633	115	630	92	665	92	632
25-29	96	729	92	722	66	731	76	708
30-34	67	796	73	795	51	782	64	772
35-39	51	847	54	849	39	821	51	823
40-44	52	899	49	898	50	871	53	876
45-49	31	930	27	925	33	904	31	907
50-54	28	958	27	952	33	937	34	941
55-59	15	973	13	965	18	955	15	956
60-64	13	986	15	980	20	975	19	975
65-69	5	991	6	986	9	984	8	983
70-74	4	995	7	993	10	994	10	993
75-79	2	997	2	995	3	997	3	996
80 et plus	3	1000	5	1000	3	1000	4	1000

2. DISTRICT DE DJIBOUTI

D'après les résultats provisoires, 155 670 personnes ont été recensées dans le district de Djibouti (82 035 hommes et 73 635 femmes), dont :

- 150 269 (79 438 hommes et 70 831 femmes) en ville et
- 5 401 (2 597 hommes et 2 804 femmes) en zone rurale.

2.1. La qualité des données

2.1.1 La sous-estimation des effectifs de la population des ménages collectifs et de la population flottante affecte surtout ce district.

**Annexe : Données brutes issues
du dépouillement manuel**

1. Données relatives à l'ensemble du pays
2. District de Djibouti
3. District d'Ali-Sabieh
4. District de Dikhil
5. District de Tadjourah
6. District d'Obock

1. Ensemble du pays

1.1 Décompte du dépouillement manuel par type de population.

population	Ensemble du pays			Zone urbaine			Zone rurale		
	T	M	F	T	M	F	T	M	F
Total	273974	142109	131865	205964	108000	97964	68010	34109	33901
Pop. Mén.	226795	114581	112214	161796	81967	79829	64999	32614	32385
Ord. pop. mén.	9152	7232	1820	9152	7232	1920	-	-	-
Collect pop. flot.	3136	3020	116	3136	3020	116	-	-	-
Pop.réfugiés	23658	11613	12045	23658	11613	12045	-	-	-
Sinistrés	11233	5663	5570	8222	4168	4054	3011	1495	1516

1.2 Décompte du dépouillement manuel par district, par zone de résidence et par sexe

District / Sexe	Zone d'habitat			
	Total	Pop. urbaine	Pop. rurale	
Ensemble du pays	Total	273974	203914	70060
	Masculin	142109	106940	35169
	Féminin	131865	96974	34891
De Djibouti	Total	155670	150269	5401
	Masculin	82035	79438	2597
	Féminin	73635	70831	2804
De Ali-Sabieh	Total	45493	23222	22271
	Masculin	22542	11698	10844
	Féminin	22951	11524	11427
De Dikhil	Total	38301	20156	18145
	Masculin	19756	10346	9410
	Féminin	18545	9810	8735
De Tadjourah	Total	22846	7195	15651
	Masculin	11631	3776	7855
	Féminin	11215	3419	7796
D'Obock	Total	11664	3072	8592
	Masculin	6145	1682	4463
	Féminin	5519	1890	4129

1.3 Décompte du dépouillement manuel, par zone de résidence, par sexe et par âge.

Age	Ensemble Djibouti		Zone urbaine		Zone rurale	
	M	F	M	F	M	F
0-4	17951	16706	12627	11651	5324	5055
5-9	19765	18297	14021	12942	5744	5355
10-14	18325	16483	13597	12006	4728	4477
15-19	18051	16892	13681	12943	4370	3949
20-24	16323	14404	13081	11182	3242	3222
25-29	12510	11599	10208	8957	2302	2642
30-34	8942	9344	7134	7118	1808	2226
35-39	6832	7029	5459	5258	1373	1771
40-44	7311	6611	5546	4752	1765	1859
45-49	4493	3669	3338	2598	1155	1071
50-54	4173	3829	3022	2625	1151	1204
55-59	2201	1733	1565	1217	636	516
60-64	2116	2136	1404	1457	712	679
65-69	885	825	580	539	305	286
70-74	801	966	462	633	339	333
75-79	266	296	170	200	96	96
80 et +	439	605	320	455	119	150
Ind.	725	441	725	441	-	-
Total	142109	131865	106940	96974	35169	34891
	273974		203964		70060	

2. District de Djibouti

2.1 Décompte du dépouillement manuel par poste administratif, par zone de résidence et par sexe.

District administratif		Ensemble des zones	Zone urbaine	Zone rurale
Ensemble	T	155670	150269	5401
	M	82035	79438	2597
	F	73635	70831	2804
Arrondissement de Djibouti-ville	T	121717	121717	-
	M	64772	64772	-
	F	56945	56945	-
Dorale avec Balbala	T	31036	27424	3612
	M	15936	14120	1816
	F	15100	13304	1796
Arta	T	2917	1128	1789
	M	1327	546	781
	F	1590	582	1008